

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VENDRES

PRINCIPAL

Numéro SIRET : 21340329800010

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CAPESTANG

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2019

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et nonéligés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 57111 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 23117 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34329	MAIRIE DE VENDRES	BUDGET 2019
--------------	--------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FUNCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 960 843,78
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	50 000,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 960 843,78
		3 960 843,78

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 561 585,95
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	124 695,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 248 733,07
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 003 703,51
		5 003 703,51

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 964 547,29	8 964 547,29
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	769 984,54		582 446,54	582 446,54	582 446,54
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 398 000,00		1 362 300,00	1 362 300,00	1 362 300,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	1 557 085,84		1 467 991,22	1 467 991,22	1 467 991,22
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 725 070,38		3 412 737,76	3 412 737,76	3 412 737,76
66	Charges financières	137 100,00		132 500,00	132 500,00	132 500,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	9 800,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	187 273,00		121 103,53	121 103,53	121 103,53
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 059 243,38		3 686 341,29	3 686 341,29	3 686 341,29
023	Virement à la section d'investissement (5)	140 121,25		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	80 308,37		74 502,49	74 502,49	74 502,49
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	220 429,62		274 502,49	274 502,49	274 502,49
	TOTAL	4 279 673,00		3 960 843,78	3 960 843,78	3 960 843,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 960 843,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	309 000,00		301 360,00	301 360,00	301 360,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	134 300,00		181 199,25	181 199,25	181 199,25
73	Impôts et taxes	2 276 946,69		2 319 243,50	2 319 243,50	2 319 243,50
74	Dotations, subventions de participations	1 057 546,83		1 021 722,03	1 021 722,03	1 021 722,03
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00		67 307,00	67 307,00	67 307,00
	Total des recettes de gestion courante	3 998 793,52		3 890 831,78	3 890 831,78	3 890 831,78
76	Produits financiers	10,00		12,00	12,00	12,00
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 998 803,52		3 890 843,78	3 890 843,78	3 890 843,78
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	4 018 803,52		3 910 843,78	3 910 843,78	3 910 843,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 960 843,78

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	254 502,49
--------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 771,50	40 207,10	30 000,00	30 000,00	70 207,10
204	Subventions d'équipement versées	139 687,49		26 400,24	26 400,24	26 400,24
21	Immobilisations corporelles	164 776,37	96 205,73	100 068,52	100 068,52	196 274,25
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	89 242,00				
	Total des opérations d'équipement	2 042 710,02	305 704,73	4 075 146,22	4 075 146,22	4 380 850,95
	Total des dépenses d'équipement	2 485 187,38	442 117,56	4 231 614,98	4 231 614,98	4 673 732,54
10	Dotations, fonds et réserves	671 821,01		22 154,80	22 154,80	22 154,80
13	Subventions d'investissement	53 402,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	605 714,45		131 000,00	131 000,00	131 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	109 483,55		103 440,67	103 440,67	103 440,67
	Total des dépenses financières	1 440 421,01		256 595,47	256 595,47	256 595,47
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 925 608,39	442 117,56	4 488 210,45	4 488 210,45	4 930 328,01
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	20 000,00		73 375,50	73 375,50	73 375,50
041	Opérations patrimoniales (5)	22 450,25				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 450,25		73 375,50	73 375,50	73 375,50
	TOTAL	3 968 058,64	442 117,56	4 561 585,95	4 561 585,95	5 003 703,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 003 703,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	378 637,00	124 695,00	1 423 342,00	1 423 342,00	1 548 037,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			1 380 746,00	1 380 746,00	1 380 746,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			11 000,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	378 637,00	124 695,00	2 815 088,00	2 815 088,00	2 939 783,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	102 523,84		145 000,00	145 000,00	145 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	309 539,14		339 309,45	339 309,45	339 309,45
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	413 062,98		487 309,45	487 309,45	487 309,45
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	791 699,98	124 695,00	3 302 397,45	3 302 397,45	3 427 092,45
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	140 121,25		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	80 308,37		127 877,99	127 877,99	127 877,99
041	Opérations patrimoniales (5)	22 450,25				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	242 879,87		327 877,99	327 877,99	327 877,99
	TOTAL	1 034 579,85	124 695,00	3 630 275,44	3 630 275,44	3 754 970,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 248 733,07

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 003 703,51

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

254 502,49

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	582 446,54		582 446,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 362 300,00		1 362 300,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 467 991,22		1 467 991,22
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	132 500,00		132 500,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		74 502,49	74 502,49
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	121 103,53		121 103,53
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		200 000,00	200 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 686 341,29	274 502,49	3 960 843,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
-------------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 960 843,78
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves	22 154,80		22 154,80
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	131 000,00		131 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement	4 380 850,95		4 380 850,95
20	Immobilisations incorporelles (6)	70 207,10		70 207,10
204	Subventions d'équipement versées	26 400,24		26 400,24
21	Immobilisations corporelles (6)	196 274,25		196 274,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)		73 375,50	73 375,50
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	103 440,67		103 440,67
	Dépenses d'investissement - Total	4 930 328,01	73 375,50	5 003 703,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 003 703,51
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	301 360,00		301 360,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	181 199,25		181 199,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en regie</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	2 319 243,50		2 319 243,50
74	Dotations, subventions de participations	1 021 722,03		1 021 722,03
75	Autres produits de gestion courante	67 307,00		67 307,00
76	Produits financiers	12,00		12,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	3 890 843,78	20 000,00	3 910 843,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	50 000,00
-------------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 960 843,78
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	145 000,00		145 000,00
13	Subventions d'investissement	1 548 037,00		1 548 037,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 380 746,00		1 380 746,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		53 375,50	53 375,50
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	11 000,00		11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		74 502,49	74 502,49
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
	Recettes d'investissement - Total	3 087 783,00	327 877,99	3 415 660,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 248 733,07
------------------------------------------------------------	--------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	339 309,45
-----------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 003 703,51
-----------------------------------------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	769 984,54	582 446,54	582 446,54
60	Achats & variation des stocks	292 500,00	255 700,00	255 700,00
604	Achats d'études, prestations de services	42 000,00	6 000,00	6 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	42 000,00	6 000,00	6 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	250 500,00	249 700,00	249 700,00
6061	Fournitures non stockables	168 000,00	156 000,00	156 000,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	16 000,00	16 000,00
60612	Énergie-Électricité	150 000,00	140 000,00	140 000,00
6062	Fournitures non stockées	33 300,00	37 000,00	37 000,00
60621	Combustibles	4 200,00	4 200,00	4 200,00
60622	Carburants	24 500,00	29 000,00	29 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	800,00		
60628	Autres fournitures non stockées	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	14 700,00	16 700,00	16 700,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	6 500,00	6 500,00
60633	Fournitures de voirie	700,00	700,00	700,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6067	Fournitures scolaires	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	35 000,00	35 000,00
61	Services extérieurs	190 700,00	197 300,00	197 300,00
613	Locations	78 000,00	65 700,00	65 700,00
6135	Locations mobilières	78 000,00	65 700,00	65 700,00
615	Entretien et réparations	79 000,00	87 000,00	87 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	38 000,00	43 000,00	43 000,00
61521	Terrains	23 500,00	24 000,00	24 000,00
61522	Bâtiments	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Voies et réseaux	12 500,00	17 000,00	17 000,00
615231	Voiries	500,00	2 000,00	2 000,00
615232	Réseaux	12 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	20 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	16 000,00	16 000,00
616	Primes d'assurance	28 000,00	29 000,00	29 000,00
6168	Autres	28 000,00	29 000,00	29 000,00
618	Divers	5 700,00	15 600,00	15 600,00
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	5 600,00	5 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	8 500,00	8 500,00
6188	Autres frais divers		1 500,00	1 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	221 200,00	57 200,00	57 200,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6226	Honoraires	44 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	175 000,00	25 000,00	25 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	7 700,00	18 500,00	18 500,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 200,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
624	Transports de biens et transports collectifs	450,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	450,00	500,00	500,00
625	Déplacements, missions et réceptions	7 500,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00		
6257	Réceptions	5 500,00	5 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	30 500,00	27 500,00	27 500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5,00	5,00	5,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	19 429,54	20 741,54	20 741,54
6351	Impôts directs	19 079,54	20 391,54	20 391,54
63512	Taxes foncières	7 200,00	8 500,00	8 500,00
63513	Autres impôts locaux	11 879,54	11 891,54	11 891,54
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	350,00	350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 398 000,00	1 362 300,00	1 362 300,00
621	Personnel extérieur au service		5 300,00	5 300,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6218	Autre personnel extérieur		5 300,00	5 300,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	12 000,00	12 000,00	12 000,00
64	Charges de personnel	1 386 000,00	1 345 000,00	1 345 000,00
641	Rémunérations du personnel	980 000,00	947 000,00	947 000,00
6411	Personnel titulaire	922 000,00	907 000,00	907 000,00
6413	Personnel non titulaire	58 000,00	40 000,00	40 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	384 400,00	374 500,00	374 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	134 600,00	123 000,00	123 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	217 500,00	222 000,00	222 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 500,00	1 700,00	1 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 500,00	24 500,00	24 500,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 300,00	3 300,00	3 300,00
647	Autres charges sociales	18 000,00	20 500,00	20 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	4 500,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	3 600,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	3 600,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	1 557 085,84	1 467 991,22	1 467 991,22
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	53 075,00	53 200,00	53 200,00
6531	Indemnités	50 500,00	51 000,00	51 000,00
6532	Frais de mission	375,00		
6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 200,00	2 200,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	100 525,08	104 431,15	104 431,15
6553	Service d'incendie	67 304,06	71 618,10	71 618,10
6554	Contributions aux organismes de regroupement	33 221,02	32 813,05	32 813,05
65548	Autres contributions	33 221,02	32 813,05	32 813,05
657	Subventions de fonctionnement versées	1 399 885,76	1 306 860,07	1 306 860,07
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	1 357 240,22	1 272 751,12	1 272 751,12
657362	CCAS	37 785,00	18 322,63	18 322,63
657363	A caractère administratif	1 055 000,00	949 000,00	949 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	42 645,54	34 108,95	34 108,95
658	Charges diverses de la gestion courante	600,00	500,00	500,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	600,00	500,00	500,00
65888	Autres	600,00	500,00	500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	3 725 070,38	3 412 737,76	3 412 737,76

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	137 100,00	132 500,00	132 500,00
661	Charges d'intérêts	137 000,00	132 000,00	132 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	137 000,00	132 000,00	132 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	137 000,00	132 000,00	132 000,00
668	Autres charges financières	100,00	500,00	500,00
6688	Autres	100,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 800,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 800,00	3 200,00	3 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	16 800,00	16 800,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	187 273,00	121 103,53	121 103,53
	TOTAL DES DEPENSES REELLES= a+b+c+d+e	4 059 243,38	3 686 341,29	3 686 341,29
023	Virement à la section d'investissement	140 121,25	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	80 308,37	74 502,49	74 502,49
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	80 308,37	74 502,49	74 502,49
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	220 429,62	274 502,49	274 502,49
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	220 429,62	274 502,49	274 502,49
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 279 673,00	3 960 843,78	3 960 843,78
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 960 843,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	309 000,00	301 360,00	301 360,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	304 000,00	297 860,00	297 860,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 000,00	3 500,00	3 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	134 300,00	181 199,25	181 199,25
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	29 800,00	28 700,00	28 700,00
7031	Concessions et redevances funéraires	5 000,00	4 200,00	4 200,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	5 000,00	4 200,00	4 200,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	7 800,00	7 500,00	7 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 800,00	6 000,00	6 000,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	1 500,00	1 500,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	17 000,00	17 000,00	17 000,00
706	Prestations de services	2 000,00	1 900,00	1 900,00
7068	Autres redevances et droits	2 000,00	1 900,00	1 900,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	1 900,00	1 900,00
708	Autres produits	102 500,00	150 599,25	150 599,25
7087	Remboursements de frais	102 500,00	97 515,00	97 515,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	100 250,00	95 865,00	95 865,00
70873	par les C.C.A.S.	650,00	650,00	650,00
70878	par d'autres redevables	1 600,00	1 000,00	1 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		53 084,25	53 084,25
73	Impôts et taxes	2 276 946,69	2 319 243,50	2 319 243,50
731	Impôts locaux	1 294 996,00	1 338 963,00	1 338 963,00
7311	Contributions directes	1 294 996,00	1 338 963,00	1 338 963,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 294 996,00	1 338 963,00	1 338 963,00
732	Fiscalité reversée	823 950,69	825 280,50	825 280,50
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	791 109,77	791 109,77	791 109,77
73211	Attribution de compensation	791 109,77	791 109,77	791 109,77
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	32 840,92	34 170,73	34 170,73
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	32 840,92	34 170,73	34 170,73
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	90 000,00	75 000,00	75 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	90 000,00	75 000,00	75 000,00
738	Autres taxes	68 000,00	80 000,00	80 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	68 000,00	80 000,00	80 000,00
74	Dotations, subventions de participations	1 057 546,83	1 021 722,03	1 021 722,03
741	D.G.F.	960 081,00	958 000,00	958 000,00
7411	Dotations forfaitaires	699 784,00	700 000,00	700 000,00
7412	Dotations d'aménagement	260 297,00	258 000,00	258 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	166 515,00	165 000,00	165 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	93 782,00	93 000,00	93 000,00
747	Participations	60 041,83	33 722,03	33 722,03
7471	État	500,00		
74718	Autres	500,00		
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	35 256,35	33 722,03	33 722,03
74751	GFP de rattachement	35 256,35	33 722,03	33 722,03
7478	Autres organismes	24 285,48		
748	Autres attributions et participations	37 424,00	30 000,00	30 000,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	31 162,00	30 000,00	30 000,00
74833	État - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	50,00		
74834	État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		12 000,00	12 000,00
74835	État - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	31 112,00	18 000,00	18 000,00
7484	Dotations de recensement	6 262,00		
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00	67 307,00	67 307,00
752	Revenus des immeubles	56 000,00	59 000,00	59 000,00
758	Produits divers de gestion courante	165 000,00	8 307,00	8 307,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	165 000,00	8 307,00	8 307,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	3 998 793,52	3 890 831,78	3 890 831,78

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	10,00	12,00	12,00
761	Produits de participations	10,00	12,00	12,00
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 998 803,52	3 890 843,78	3 890 843,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 018 803,52	3 910 843,78	3 910 843,78
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)			50 000,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 960 843,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	48 771,50	30 000,00	30 000,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	45 171,50		
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	3 600,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	3 600,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	139 687,49	26 400,24	26 400,24
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	139 687,49	26 400,24	26 400,24
20411	État	45 794,78	23 400,24	23 400,24
204111	Biens mobiliers, matériel et études	45 794,78	23 400,24	23 400,24
20416	Établissements et services rattachés	93 892,71	3 000,00	3 000,00
204161	Caisse des écoles	93 892,71	3 000,00	3 000,00
2041611	Biens mobiliers, matériel et études	93 892,71	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	164 776,37	100 068,52	100 068,52
212	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	4 000,00	4 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	4 000,00	4 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	5 940,00	26 416,20	26 416,20
2152	Installations de voirie	5 000,00	3 750,00	3 750,00
2157	Matériel et outillage de voirie	940,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	940,00		
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		22 666,20	22 666,20
218	Autres immobilisations corporelles	156 836,37	69 652,32	69 652,32
2182	Matériel de transport	111 400,00	26 000,00	26 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 438,37	2 368,32	2 368,32
2184	Mobilier		1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 998,00	40 284,00	40 284,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	89 242,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	89 242,00		
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 400,00		
2313	Constructions	41 742,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	46 100,00		
	Total individualisé en opérations (5)	2 042 710,02	4 075 146,22	4 075 146,22
10	EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE	15 000,00	8 380,00	8 380,00
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE	500 000,00	1 456 549,20	1 456 549,20
14	RUE DU STADE	7 917,00	8 800,00	8 800,00
15	PARKING DE LA ROSELIERE ET LAVOIR	184 189,02		
16	RENOVATION ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE	5 000,00		
20	MAIRIE	20 000,00	10 500,00	10 500,00
23	MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE	810 000,00	1 467 250,02	1 467 250,02
30	CHEMINS RURAUX	63 570,00		
35	PAVE	156 304,00		
36	RUES ET PLACES	133 000,00	389 000,00	389 000,00
41	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	68 000,00	23 000,00	23 000,00
42	VIABILISATION LOTISSEMENT CROS	30 000,00		
43	SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL	19 035,00	19 035,00	19 035,00
45	CENTRE MEDICAL DE SANTE		692 632,00	692 632,00
	Total des dépenses d'équipement	2 485 187,38	4 231 614,98	4 231 614,98
10	Dotations, fonds et réserves	671 821,01	22 154,80	22 154,80
102	Dotations et fonds d'investissement		22 154,80	22 154,80
1022	Fonds d'investissement		22 154,80	22 154,80
10226	Taxe d'aménagement		22 154,80	22 154,80
1068	Reversement excédents	671 821,01		
13	Subventions d'investissement	53 402,00		
131	Subventions d'invest rattachées aux actifs amortissables	53 402,00		
1311	Etat et établissements nationaux	53 402,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	605 714,45	131 000,00	131 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	593 714,45	128 000,00	128 000,00
1641	Emprunts en euros	593 714,45	128 000,00	128 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	12 000,00	3 000,00	3 000,00
1687	Autres dettes	12 000,00	3 000,00	3 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	12 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
020	Dépenses imprévues	109 483,55	103 440,67	103 440,67
	Total des dépenses financières	1 440 421,01	256 595,47	256 595,47
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 925 608,39	4 488 210,45	4 488 210,45

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	20 000,00	73 375,50	73 375,50
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00	73 375,50	73 375,50
2313	Constructions	10 000,00	18 149,20	18 149,20
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 000,00	55 226,30	55 226,30
041	Opérations patrimoniales (8)	22 450,25		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	22 450,25		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	42 450,25	73 375,50	73 375,50
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 968 058,64	4 561 585,95	4 561 585,95

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

442 117,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 003 703,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	378 637,00	1 423 342,00	1 423 342,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	35 000,00	30 000,00	30 000,00
1313	Départements	35 000,00		
1318	Autres		30 000,00	30 000,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	335 042,00	1 393 342,00	1 393 342,00
1321	État et établissements nationaux	19 942,00	560 943,00	560 943,00
1322	Régions	25 000,00	243 605,00	243 605,00
1323	Départements	272 000,00	588 794,00	588 794,00
1328	Autres	18 100,00		
134	Fonds affectés à l'équipement non amortissable	8 595,00		
1346	Participations pour voirie et réseaux	8 595,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 380 746,00	1 380 746,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers		1 380 746,00	1 380 746,00
1641	Emprunts en euros		1 380 746,00	1 380 746,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		11 000,00	11 000,00
2182	Matériel de transport		11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	378 637,00	2 815 088,00	2 815 088,00
10	Dotations, fonds et réserves	412 062,98	484 309,45	484 309,45
102	Dotations et fonds d'investissement	102 523,84	145 000,00	145 000,00
1022	Fonds d'investissement	102 523,84	145 000,00	145 000,00
10222	F.C.T.V.A.	52 523,84	95 000,00	95 000,00
10223	T.L.E.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
106	Réserves	309 539,14	339 309,45	339 309,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	309 539,14	339 309,45	339 309,45
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	413 062,98	487 309,45	487 309,45
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	791 699,98	3 302 397,45	3 302 397,45

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	140 121,25	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	80 308,37	127 877,99	127 877,99
2031	Frais d'études		53 375,50	53 375,50
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	45 169,55	72 002,49	72 002,49
2804	Subventions d'équipement versées	45 169,55	72 002,49	72 002,49
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	45 169,55	72 002,49	72 002,49
280411	État	29 555,89	47 908,18	47 908,18
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	29 555,89	47 908,18	47 908,18
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	15 613,66	24 094,31	24 094,31
2804151	GFP de rattachement	10 391,82		
28041512	Bâtiments et installations	10 391,82		
2804158	Autres groupements	5 221,84	24 094,31	24 094,31
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	5 221,84	24 094,31	24 094,31
281	Amortissements des immobilisations corporelles	35 138,82	2 500,00	2 500,00
2818	Autres immobilisations corporelles	35 138,82	2 500,00	2 500,00
28182	Matériel de transport	35 138,82	2 500,00	2 500,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	220 429,62	327 877,99	327 877,99
041	Opérations patrimoniales (8)	22 450,25		
2031	Frais d'études	22 450,25		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	242 879,87	327 877,99	327 877,99
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 034 579,85	3 630 275,44	3 630 275,44
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			124 695,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			1 248 733,07
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 003 703,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	135 791,53		8 380,00	8 380,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 352,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	14 352,00				
2031	Frais d'études	5 071,04				
2032	Frais de recherche et de développement	9 280,96				
21	Immobilisations corporelles	4 600,00		8 380,00	8 380,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			8 380,00	8 380,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques			8 380,00	8 380,00	
218	Autres immobilisations corporelles	4 600,00				
2188	Autres immobilisations corporelles	4 600,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	116 839,53				
231	Immobilisations corporelles en cours	116 839,53				
2313	Constructions	116 839,53				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 380,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : GYMNASSE / SALLE POLYVALENTE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	68 994,70	101 850,80	1 456 549,20	1 456 549,20	
20	Immobilisations incorporelles	25 325,20	101 850,80	20 549,20	20 549,20	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	25 325,20	101 850,80	20 549,20	20 549,20	
2031	Frais d'études	25 325,20	101 850,80	20 549,20	20 549,20	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 669,50		1 436 000,00	1 436 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	43 669,50		1 436 000,00	1 436 000,00	
2313	Constructions	43 669,50		1 436 000,00	1 436 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 558 400,00
13	Subventions d'investissement		508 400,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables		508 400,00
1321	État et établissements nationaux		204 200,00
1322	Régions		100 000,00
1323	Départements		204 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées		1 050 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers		1 050 000,00
1641	Emprunts en euros		1 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 14

LIBELLE : RUE DU STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	389 937,14		8 800,00	8 800,00	
20	Immobilisations incorporelles	34 348,32				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	34 348,32				
2031	Frais d'études	34 348,32				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	355 588,82		8 800,00	8 800,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	355 588,82		8 800,00	8 800,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	355 588,82		8 800,00	8 800,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 800,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 20

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	236 031,10		10 500,00	10 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	22 248,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	22 248,00				
2031	Frais d'études	18 660,00				
2032	Frais de recherche et de développement	3 588,00				
21	Immobilisations corporelles			10 500,00	10 500,00	
213	Constructions			10 500,00	10 500,00	
2131	Bâtiments publics			10 500,00	10 500,00	
21311	Hôtel de ville			10 500,00	10 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	213 783,10				
231	Immobilisations corporelles en cours	213 783,10				
2313	Constructions	213 783,10				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	603 586,58	163 906,96	1 467 250,02	1 467 250,02	
20	Immobilisations incorporelles	91 990,52	953,70	82 427,10	82 427,10	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	91 990,52	953,70	82 427,10	82 427,10	
2031	Frais d'études	75 884,71	953,70	82 427,10	82 427,10	
2032	Frais de recherche et de développement	16 105,81				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	511 596,06	162 953,26	1 384 822,92	1 384 822,92	
231	Immobilisations corporelles en cours	511 596,06	162 953,26	1 384 822,92	1 384 822,92	
2313	Constructions	47 265,58				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	464 330,48	162 953,26	1 384 822,92	1 384 822,92	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	110 695,00	357 000,00
13	Subventions d'investissement	110 695,00	357 000,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	110 695,00	357 000,00
1321	État et établissements nationaux		190 800,00
1322	Régions		13 605,00
1323	Départements	110 695,00	152 595,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 163 461,98
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 30

LIBELLE : CHEMINS RURAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	98 287,20	11 920,00			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	98 287,20	11 920,00			
231	Immobilisations corporelles en cours	98 287,20	11 920,00			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	98 287,20	11 920,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		14 000,00
13	Subventions d'investissement		14 000,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		14 000,00
1313	Départements		14 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	2 080,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 36

LIBELLE : RUES ET PLACES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	55 335,12		389 000,00	389 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	55 335,12		389 000,00	389 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	55 335,12		389 000,00	389 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	55 335,12		389 000,00	389 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		163 056,00
13	Subventions d'investissement		63 056,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables		63 056,00
1323	Départements		63 056,00
16	Emprunts et dettes assimilées		100 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers		100 000,00
1641	Emprunts en euros		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	225 944,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		21 444,01	23 000,00	23 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		21 444,01	23 000,00	23 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		21 444,01	23 000,00	23 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		21 444,01	23 000,00	23 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	44 444,01
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 42
LIBELLE : VIABILISATION LOTISSEMENT CROS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		6 582,96			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		6 582,96			
231	Immobilisations corporelles en cours		6 582,96			
2315	Installations, matériel et outillage techniques		6 582,96			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	6 582,96
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			19 035,00	19 035,00	
20	Immobilisations incorporelles			19 035,00	19 035,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			19 035,00	19 035,00	
2031	Frais d'études			19 035,00	19 035,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	19 035,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : CENTRE MEDICAL DE SANTE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2019	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			692 632,00	692 632,00	
20	Immobilisations incorporelles			87 575,00	87 575,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			87 575,00	87 575,00	
2031	Frais d'études			87 575,00	87 575,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			605 057,00	605 057,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			605 057,00	605 057,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			605 057,00	605 057,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		692 632,00
13	Subventions d'investissement		461 886,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables		461 886,00
1321	État et établissements nationaux		165 943,00
1322	Régions		130 000,00
1323	Départements		165 943,00
16	Emprunts et dettes assimilées		230 746,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers		230 746,00
1641	Emprunts en euros		230 746,00
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. parti- el O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 155 170,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 155 170,00									
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)	CAISSE EPARGNE	15/05/2003		25/05/2004	152 450,00	V		2,76			A	C		
GROUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)	CAISSE EPARGNE	25/11/2003		25/11/2004	130 000,00	V		2,47			A	C		
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N°0069U3017PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/03/2009	400 000,00	F		4,01			T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)	CREDIT AGRICOLE	20/07/2007		20/02/2008	500 000,00	F		4,76			T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)	CREDIT AGRICOLE	05/09/2007		05/03/2008	400 000,00	F		4,76			T	C		
EMPRUNT GLOBAL(N°00328043)	CREDIT AGRICOLE	27/07/2010		17/09/2012	2 500 000,00	C		3,60			T	C		
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N°ARC 20034)	CAISSE EPARGNE	25/05/2003		25/05/2004	72 720,00	V		2,76			A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					4 155 170,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES(hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après cov. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				3 217 131,14					124 245,36	128 716,47	
1641 Emprunts en euros (Total)				3 217 131,14					124 245,36	128 716,47	
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)				45 849,50	5,40	V		0,11	9 747,49	52,51	
GROUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)				45 247,18	6,90	V		0,15	6 687,18	69,23	
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N°0069U3017PR)				218 788,55	8,21	F		4,01	22 851,55	8 434,38	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)				391 098,95	18,90	F		4,76	12 851,48	18 539,40	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)				312 879,07	18,94	F		4,76	10 403,52	14 709,17	
EMPRUNT GLOBAL(N°00328043)				2 181 332,43	23,47	C		4,00	57 028,70	86 887,22	
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N°ARC 20034)				21 935,46	5,40	V		0,11	4 675,44	24,56	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				3 217 131,14					124 245,36	128 716,47	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau * détail des opérations de couverture *.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111*Intérêts réglés à l'échéance* (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	256 595,47	I 256 595,47
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	131 000,00	131 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	128 000,00	128 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes	3 000,00	3 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	3 000,00	3 000,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	125 595,47	125 595,47
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	22 154,80	22 154,80
102	Dotations et fonds d'investissement	22 154,80	22 154,80
1022	Fonds d'investissement	22 154,80	22 154,80
10226	Taxe d'aménagement	22 154,80	22 154,80
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	103 440,67	103 440,67

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	256 595,47	442 117,56		698 713,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	422 502,49	422 502,49
	Ressources propres externes de l'année (a)	145 000,00	145 000,00
10222	F.C.T.V.A.	95 000,00	95 000,00
10223	T.L.E.	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	277 502,49	277 502,49
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	74 502,49	74 502,49
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	72 002,49	72 002,49
2804	Subventions d'équipement versées	72 002,49	72 002,49
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	72 002,49	72 002,49
280411	État	47 908,18	47 908,18
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	47 908,18	47 908,18
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	24 094,31	24 094,31
2804158	Autres groupements	24 094,31	24 094,31
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	24 094,31	24 094,31
281	Amortissements des immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00
2818	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00
28182	Matériel de transport	2 500,00	2 500,00
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	3 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	422 502,49	124 695,00	1 248 733,07	339 309,45	2 135 240,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	698 713,03
Ressources propres disponibles (IV)	2 135 240,01
Solde (V = IV - II) (6)	1 436 526,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9		9,00	9,00		9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Ppal 1ère CLASSE	C	2		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Ppal 2EME CLASSE	C	3		3,00	3,00		3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR	B	1		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2		2,00	2,00		2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17	2,00	19,00	19,00		19,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	4	1,00	5,00	5,00		5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3		3,00	3,00		3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	5	1,00	6,00	6,00		6,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3		3,00	3,00		3,00
INGENIEUR	A	1		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)		3		3,00	3,00		3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2		2,00	2,00		2,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	C	1		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	2,00	31,00	31,00		31,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 199 000,00	%	%	% 14,73	471 213,00	%
TFPB	3 872 000,00	%	%	% 19,70	762 784,00	%
TFPNB	149 100,00	%	%	% 70,40	104 966,00	%
CFE		%	%	%		%
TOTAL	7 220 100,00	%			1 338 963,00	%